VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION
N° 2012-06-27

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 juin 2012

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE , M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, M. Olivier COLLO (pouvoir de Mme Martine ARNAL) M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET), M. Jean-Luc PESSEY, Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir de M. Kamel EL FEDIL), M. Pierre Yves-STUCKI (pouvoir de Mme Pascale RENAUD), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, Mme Daniella TROCHU, M. Guy HEMET (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, Mme Christine de la FERTE (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés : M. Michel COLIN, M. Philippe NOYER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M Christian MAMY (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Martine ARNAL (pouvoir à M. Olivier COLLO), M. Jean-Roch GAILLET (pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Kamel EL FEDIL (pouvoir à Mme Roselyne LECOMTE), Mme Pascale RENAUD (pouvoir à M. Pierre Yves-STUCKI), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Frédéric BUONO, M. Erik LINQUIER, Mme Dana SOLECKI (pouvoir à M. Guy HEMET), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, M. François LAMBERT, Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE), M. Michel BANCAL (pouvoir à Mme Christine de la FERTE), M. Michael THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Pierre Yves-STUCKI

Date de convocation : 19 juin 2012
Date d'affichage de la convocation : 19 juin 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de membres présents : 54

N° de l'ordre du jour :

2012.06.27 : Avis de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sur la répartition du solde de gestion 2011 entre les membres du Syndicat Mixte du Bassin de Déplacements de la Région de Versailles (SMBDRV) à sa dissolution.

❑ **M. Bernard DEBAIN, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu l'arrêté préfectoral 316/2006/DRCL2 du 16 novembre 2006 portant création du Syndicat Mixte du Bassin de Déplacements de la Région de Versailles ;

Vu l'article 5212-33 premier alinéa du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin de Déplacements de la Région de Versailles et notamment l'article 5 relatif à la durée du SMBDRV ;

Vu la délibération n°2011.12.02 du Comité syndical du SMBDRV du 5 décembre 2011 approuvant le Plan Local de Déplacements ;

Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Yvelines soumis à la consultation des communes et des établissements publics de coopération intercommunale après présentation devant la commission départementale de coopération intercommunale des Yvelines le 28 avril 2011 ;

Vu la délibération n° 2012.01.01 du Comité syndical du SMBDRV du 18 janvier 2012 relative à la dissolution du SMBDRV ;

Vu la délibération n°2012.04.24 du conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 11 avril 2012 approuvant la dissolution du SMBDRV ;

Vu la délibération n°2012.05.01 du 3 mai 2012 relative au vote du compte administratif 2011 ;

Vu la délibération n°2012.06.01 du Comité syndical du SMBDRV du 12 juin 2012 relative à la répartition du solde de la gestion 2011 entre les communes-membres suite à la dissolution du SMBDRV ;

Le Conseil communautaire de Versailles Grand Parc s'est prononcé le 11 avril 2012 en faveur de la dissolution du SMBDRV, ainsi que les communes membres durant les trois mois requis.

Le compte administratif 2011 du SMBDRV a révélé un excédent de recettes de fonctionnement à la clôture de l'exercice de 10 416,75 €.

Le comité syndical du SMBDRV a défini une clef de répartition du solde constaté à la clôture de l'exercice entre les communes-membres qui est fonction de la population connue à la date de la dernière contribution versée par les communes (2009, population légale 2006).

Le Comité syndical du SMBDRV a délibéré le 12 juin 2012 sur les montants précis en euros. Les sommes seront reversées aux communes par le Trésorier Principal dans le cadre d'opérations non-budgétaires.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

1) *rappelle que le solde constaté au compte administratif 2011 est reversé entre les membres ayant versé une contribution en 2009 au prorata de leur population à cette date (population légale 2006) : Bailly : 4 194 habitants, Châteaufort : 1 454 habitants, Le Chesnay : 30 227 habitants, Les Clayes-Sous-Bois : 17 255 habitants, Vélizy-*

Villacoublay : 20 271 habitants, Versailles Grand Parc : 173 307 habitants, soit un total de 246 708 habitants ;

2) *donne un avis favorable à la répartition du solde entre les communes dans le tableau ci-dessous :*

Commune	Population légale 2006	Part en %	Montant en euros	Montant en euros arrondis
Bailly	4 194	1,70%	177,0832	177,08
Châteaufort	1 454	0,59%	61,3922	61,39
Le Chesnay	30 227	12,25%	1 276,2744	1 276,28
Les Clayes-Sous-Bois	17 255	6,99%	728,5577	728,56
Vélizy-Villacoublay	20 271	8,22%	855,9023	855,90
Versailles Grand Parc	173 307	70,25%	7 317,5401	7 317,54
TOTAL	**246 708**	**100,00%**	**10 416,7500**	**10 416,75**

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.
Nombre de votants : 54
Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services

PREF. 78
05.07.12

7 ter, rue Porte de Buc - 78 000 Versailles – Tél. : 01 30 83 03 10 – Fax : 01 39 53 96 14